



LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans les médias, le mot « **humanitaire** » fait office de terme générique pour désigner toute action bénéficiant à des pays « en développement ». Les protagonistes de ces actions lui préfèrent pourtant l'expression plus récente de « **solidarité internationale** ». Pourquoi ?

Choix des mots et vision du monde

Humanitaire, solidarité internationale : quelle différence ?

Certes le terme « **humanitaire** » a l'avantage d'être bref. Mais il est utilisé comme un fourre-tout alors qu'il répond à une définition bien précise. Il désigne des actions d'assistance à des populations en situation d'urgence. Ainsi, on peut parler d'aide « **humanitaire** » aussi bien en référence au séisme à Haïti en 2010, qu'à celui de L'Aquila en Italie en 2009. La « jungle » de Calais fait aussi l'objet d'aide « **humanitaire**. » Son utilisation dans d'autres cadres est souvent accusée d'être révélatrice d'une vision néocoloniale des relations internationales.

Le terme de « **solidarité internationale** », plus récent, est davantage l'expression d'un engagement mutuel, qui implique un sentiment de responsabilité réciproque. Dans un monde où la pauvreté augmente et dans lequel la mondialisation accentue l'interdépendance entre les pays, il s'agit de construire ensemble, pays du « Nord » et pays du « Sud », des projets solidaires visant à réduire

ces inégalités et à garantir l'accès aux droits fondamentaux (éducation, alimentation, santé, accès à l'eau, etc.).

La solidarité internationale est aussi un état d'esprit : c'est avoir conscience que l'on fait partie d'un tout et que travailler ensemble est essentiel pour la qualité de vie de tous. Ceci n'implique pas nécessairement une action menée dans les pays « en développement ». On peut tout à fait œuvrer à la construction d'un monde plus juste depuis son territoire et au sein de celui-ci. L'éducation au développement durable et à la solidarité internationale est un exemple de sensibilisation menée dans les pays « du Nord » (exemple : mise en place d'animations dans les écoles). Elle vise à former une génération de citoyens plus conscients et avertis pour les amener à agir.

Tous les acteurs de la société peuvent donc s'y engager et chaque citoyen est concerné.

La coopération décentralisée, c'est quoi ?

La « coopération décentralisée » désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et étrangères, formalisées ou non par des conventions.

Celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières. La coopération peut prendre des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens

et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale. Elle implique souvent la collaboration de différents type d'acteurs sur le territoire (associations, écoles, hôpitaux...).

Cette définition est inscrite dans la loi (février 1992) : cette capacité reconnue officiellement aux collectivités territoriales inscrit leur action en matière de coopération dans un cadre juridique, administratif et budgétaire précis.

Aidant/aidé : pas toujours celui qu'on croit

En 2013, CCFD Terre solidaire Rhône-Alpes (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a inversé la démarche et accueilli ses partenaires étrangers (en provenance d'Inde, du Mexique, du Nicaragua et du Brésil) afin de bénéficier de leur regard sur la situation dans notre région, abordée au travers de quatre thématiques principales : urbanisme, développement économique, économie agricole et usage de la terre. Cette expérience a permis aux acteurs rhônalpins impliqués de réaliser, grâce à ce regard extérieur sur leur contexte, qu'ils connaissent peu ou mal leur propre territoire, leurs propres réalités. Certains témoignent d'une « expérience bouleversante, qui a changé leur regard ».

« Pays du Sud », « en transition », « émergents », « en développement » ?

Une fois encore, le choix du vocabulaire utilisé n'est pas anodin et peut renforcer des stéréotypes. L'expression la plus fréquente aujourd'hui est « pays du Sud » mais elle est utilisée par défaut et ne peut s'appliquer à toutes les réalités : en quoi le Kosovo est-il un pays du Sud ? Le mieux est d'éviter ce type d'appellation générale

et de privilégier la précision, en utilisant les noms des pays ou les termes « pays concernés », « pays partenaires » (selon le contenu de l'article ou du reportage). Quant à l'expression « du Tiers-monde », obsolète aujourd'hui, elle est à cantonner à des références historiques.

Qui sont les acteurs de la solidarité internationale ?**« Acteurs de la solidarité internationale » : de qui parle-t-on ?**

Le terme « acteur de la solidarité internationale » désigne toute structure ou personne engagée dans des actions de coopération et de solidarité internationales. Il peut donc s'agir d'associations, de collectivités, d'hôpitaux, d'éta-

blissements scolaires, d'entreprises, d'organisations syndicales... En Rhône-Alpes, plus de 2 000 organisations très variées œuvrent pour la solidarité internationale.

> [fiche n° 3](#)

Valoriser le travail des acteurs locaux

« Dans les médias d'Europe, on parle surtout du Burkina Faso lorsque le pays traverse des moments difficiles. Mais le Burkina Faso, ce n'est pas que la modification de l'article 37 (événement de 2014 sur l'article de la limitation du mandat présidentiel), ce n'est pas que la famine, ce n'est pas non plus que la pauvreté. Il y a des jeunes battants, des femmes entrepreneuses, des paysans courageux. Il faut en parler, non ? »

Abdoulaye Ouattara, journaliste burkinabé.

Mettre l'accent sur la solidarité internationale, c'est sortir d'une perception caritative et négative souvent diffusée par les médias. Pour les acteurs de terrain, il est important que les médias relaient les initiatives des acteurs locaux dans les pays partenaires et apportent aussi une information positive sur les pays « en développement ».